LOT N°04 - COUVERTURE

I GENERALITES

1-1 REGLEMENTS ET NORMES

Les matériaux employés et l'exécution des ouvrages devront répondre aux spécifications des documents généraux suivants :
- Document technique unifié, applicable aux travaux des toitures terrasses et des toitures inclinées n° 43. I et 43.3
- Normes françaises de l'association française de normalisation (AFNOR) notamment P.84 206
- Règles neige et vent 65/76
- prescriptions des chambres syndicales
- prescriptions des fournisseurs

L'entrepreneur doit se conformer aux règlements précités. Cependant, si dans un de ces règlements une ou plusieurs spécifications des clauses techniques est ou sont en désaccord avec les prescriptions du devis descriptif, ce sont ces dernières qui prévalent.

1-2 DOCUMENTS

Dans un délai d'un mois après la signature de son marché, l'entrepreneur fournira un jeu de plans et de détails de ses ouvrages avec sur ceux-ci l'implantation des divers appareils des lots techniques qui seront implantés avec la collaboration des représentants des lots concernés.

1-3 CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entrepreneur du présent lot devra réceptionner les supports et les ouvrages qu'il sera amené, soit à compléter, soit à dissimuler par la pose de ses éléments.

1-4 ESSAIS

Il sera effectué par l'entrepreneur à l'achèvement des travaux une épreuve d'étanchéité à l'aide d'eau teintée fluorescente.

1-5 DISPOSITIONS PARTICULIERES

Treuils - Installation à la charge de l'entrepreneur
Toutes les dispositions contre les intempéries et l'évacuation des eaux devront être prises en charge par l'entreprise.
L'entreprise aura à sa charge : le transport, les manutentions, le stockage, la protection et le montage par tous les moyens approuvés de ses ouvrages jusqu'au niveau de mise en oeuvre.

II DESCRIPTION DES OUVRAGES

2-1 SITUATION

La surface totale de la toiture du bâtiment suivant les indications.
Localisation :
Extension
En rénovation partielle sur la toiture du bâtiment suivant les indications
Localisation :
Bâtiment existant

2-2 BACS ACIER

La couverture de ces locaux sera réalisée par des panneaux de bacs en acier type panneaux sandwich
réf : BACACIER COVISO 4.40 ou équivalent – ép : 60mm – Mousse isolant – R= 2,69 m2.K/W. – Teinte : RAL9002.
Le panneau sandwich COVISO® 4.40 est un panneau isolé de couverture composé d'un parement

extérieur en acier profilé avec un isolant en polyisocyanurate (PIR) et d'un parement intérieur en acier faiblement nervuré.
Localisation :
Extension : l'ensemble de la couverture

2-3 PLAQUES TRANSLUCIDES

Les panneaux translucides sont constitués d'une plaque inférieure et supérieure en polyester ou polycarbonate. Ces panneaux assurent une transmission de lumière naturelle tout en conservant l'isolation thermique. largeur : 1m – longueur : 2,50m
Localisation :
Extension : 2u sur le versant Sud

2-4 LANTERNEAU EN DESENFUMAGE

Caractéristiques :
Costières métalliques protégées par électrogalvanisation
Châssis de désenfumage dim : 1,20 x 1,20 section libre 1m2
Asservissement : ouverture à commande pneumatique – fermeture par treuil mécanique
Nota 1: les châssis ouvrants de désenfumage seront équipé d'un barreaudage métallique sur cadre acier, barreaux de 15 mm x 15 mm, espacés de 0,15 m maximum. Destination: anti-chute et anti-effraction.
Localisation :
Extension :
1u sur le versant Sud
Bâtiment existant :
4u existants à remplacer en totalité y compris les systèmes de commande.

2-5 ACCESSOIRES DE FINITION

Les accessoires pliés sont réalisés à partir de tôle d'acier de nuance, et qualité identique à ceux des parements extérieurs décrits dans le §2.2, d'épaisseur 0,63 mm minimum, et de longueur de 3,0 à 4,0 m.
Ces éléments permettent de traiter les points singuliers, et sont recouverts, à la livraison, d'un film pelâble de protection à retirer à l'avancement de la pose.
La nomenclature des accessoires est détaillée ci-dessous (liste non exhaustive) :
· Faitières imple crantée;
· Faîtière double crantée;
· Demi faitière à boudin crantée ;
· Sous_faitière;
· Closoir cranté;
· Rive en solin ;
· Rive contre mur.

2-6 OUVRAGES PARTICULIERS DE TOITURE

Dispositions générales
Lors du traitement des différents points particuliers, il convient de mettre en œuvre des pièces de calfeutrement nécessaires, les garni- tures d'étanchéité adaptées (§7.51 à §7.54), et de complémentes d'isolation.
Les pénétrations ne sont pas admises pour des pentes inférieures à 7%.
Egout :
Les panneaux sandwich isolants doivent être systématiquement étanchés par un closoir cranté métallique.
Dans le cas d'un bas de pente, les panneaux doivent présenter un débord du parement supérieur :
· De 100 mm minimum, dans le cas d'un débord libre sans chéneau (cf. figure 12) ;
· De 50 mm minimum dans le cas d'un débord avec chéneau ou gouttière (cf. figure 13).
Dans le cas d'un chéneau central, un espace minimal de 80 mm mini- mum doit être laissé libre entre les parements supérieurs des pan- neaux, qui présentent un démoussage de 100 mm minimum. (cf. figure 14).
Faîtage :
Le recouvrement des faitages sur les panneaux doit être de 120 mm minimum. L'isolation thermique

est complétée à la jointure des deux panneaux à l'aide d'un matériau isolant
L'étanchéité à l'air est assurée par un contre-closoir et les parements intérieurs sont solidarisés par une pièce métallique dite « sous fai- tière».
Lorsque les faîtages sont réalisés avec des faîtières à bord crantés, les panneaux en faîtage devront comporter :
· Pour des pentes ≥ 7 % et < 10 %, un bord relevé du parement extérieur ;
· Pour des pentes ≥5% et <7%,un bord relevé duparement extérieur ainsi qu'un contre closoir entre le panneau et la faitière ;
·Pour des pentes > 10 %, pas de recommandations particulières.
Rive :
Les panneaux de rive doivent être mis à largeur afin de s'adapter aux dimensions du bâtiment.
La dimension entre l'axe de la dernière ner- vure et la rive de toiture doit être inférieure à 350 mm.
Les fixations des bandes de rive du panneau sont réalisées sur les nervures du panneau et devront être espacées équitablement à une distance de 1,0 m maximum, réduite à 0,50 m s'il est mis en œuvre une étanchéité sur la face supérieure du panneau.
Localisation :
Extension :
A prévoir selon les disposition de la toiture
Bâtiment existant :
Eléments à remplacer :
En raison de la mise en place d'un bardage en surépaisseur: Dépose et remplacement des Coiffes métalliques en dessus des murs et avancées de toit de façade Nord.
Vérification et remplacements des Relevés d'étanchéité sur murs pignons
Vérification et remplacement des faîtières ventilées
Création de sorties de toitures pour extracteurs

2-6 GOUTTIERES - DESCENTES E.P.

GOUTTIERES
Gouttières en zinc demi-ronde, développe, à calculer en fonction de la pente de toiture et du débit d'eau à évacuer.
Pose traditionnelle sur crochets acier galvanise fixes sur les chevrons (pas de planches d'égout).
Seront comprises toutes les façons de coudes, moignons, soudures.
Crapaudines sur chaque naissance EP.
Il sera prévu des pentes régulières pour assurer l'écoulement de l'eau vers les descentes.
DESCENTES
Tuyaux de descente soudes en zinc, lamines pour descentes d'eaux pluviales.
Finition naturelle
Seront compris les coudes, soudures moignons, bagues, façon de coupes pour raccordement sur les dauphins et gouttières. Fixation par colliers galvanises à double boulons, chevilles.
Localisation :
Extension :
Façade Nord et Façade Sud selon plans
Bâtiment existant :
A remplacer : Façade Nord et façade Sud selon plans

2-7 OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

- 2 Sorties sortie en 125 (VMC)
Localisation :
Extension : 2u
Bâtiment existant : 4u

Ce descriptif n'est pas limitatif. L'entrepreneur devra prévoir toutes les fournitures et leur mise en oeuvre nécessaire à la bonne finition des ouvrages.